

# diag nostiquer

## POUR QUOI FAIRE ?

- Faire le point de la situation, à un moment donné : points forts et faiblesses du fonctionnement de l'entreprise au regard de la problématique traitée et des enjeux de l'entreprise
- Identifier des pistes d'action
- Engager une réflexion partagée au sein de l'entreprise
- Mettre en mouvement ses acteurs

## COMMENT ?

### Des étapes clés :

- analyse de la demande et rédaction d'une proposition
- constitution d'un comité de pilotage paritaire
- recueil de données : entretiens individuels ou collectifs, avec la direction, les représentants du personnel, l'encadrement, les salariés ; analyse de documents
- analyse et synthèse, rédaction d'un support de restitution
- restitution aux acteurs de l'entreprise

## POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité
- Autres : nous contacter

## QUELLE DURÉE ?

De 4 à 6 jours

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une demande partagée entre direction et représentants du personnel
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue et l'implication des différentes catégories d'acteurs : direction, encadrement, représentants du personnel, salariés
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise

## QUELS BÉNÉFICES ?

- État des lieux de la situation : forces et faiblesses au regard de la problématique traitée
- Préconisations et axes d'action

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au cœur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

[bourgognefranche-comte.aract.fr](http://bourgognefranche-comte.aract.fr)

# conseiller

## POUR QUOI FAIRE ?

Apporter un conseil **court** sur une démarche engagée par l'entreprise

## COMMENT ?

### Différentes prestations possibles :

- Transmission d'informations sur des questions ou un projet relevant des conditions de travail
- Appui à la rédaction d'un cahier des charges en vue du choix d'un consultant
- Avis donné sur une action : démarche, méthode, points de vigilance
- Appui méthodologique

**Modalités** : entretiens avec les acteurs de l'entreprise, à distance ou sur place, participation à une réunion d'un groupe projet ou d'un comité de pilotage, envoi de documentation

## POUR QUI ?

TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité, tous les acteurs selon sujet ; privé/public

## QUELLE DURÉE ?

Maximum 1 journée

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue : direction, encadrement, représentants du personnel, salariés

## QUELS BÉNÉFICES ?

Un conseil court sur une démarche engagée par l'entreprise : connaissances et/ou méthode

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au cœur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

[bourgognefranchecomte.aract.fr](http://bourgognefranchecomte.aract.fr)

# accompagner

## POUR QUOI FAIRE ?

Accompagner la mise en œuvre d'un projet, d'un plan d'action, dans le cadre d'une démarche d'entreprise ou à l'issue d'un diagnostic

## COMMENT ?

### Différentes modalités possibles :

- Réunions d'informations ou formations sur des questions ou un projet relevant des conditions de travail
- Appui méthodologique à la conduite de projet : élaboration d'un plan d'action, aide à la structuration de la démarche - objectifs, modalités, acteurs, indicateurs, délais -, suivi et évaluation
- Animation de groupes de travail ou comités de pilotage
- Mise en œuvre d'actions (à définir)

## POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité
- Autres : nous contacter

## QUELLE DURÉE ?

De 3 à 10 jours (à définir en fonction du projet et des besoins de l'entreprise)

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une demande partagée : direction – représentants du personnel
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue et l'implication des différentes catégories d'acteurs : direction, encadrement, représentants du personnel, salariés - équidistance/neutralité
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise.

## QUELS BÉNÉFICES ?

Un apport de connaissances et de méthode dans la conduite de projet pour élaborer un plan d'action et structurer une démarche, mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions.

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au cœur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

[bourgognefranche-comte.aract.fr](http://bourgognefranche-comte.aract.fr)

# informer

## POUR QUOI FAIRE ?

- Avoir un premier niveau d'information et de connaissances sur un sujet
- Permettre un échange entre les participants

## COMMENT ?

### Animation d'une réunion d'information

Sur l'un des domaines d'intervention de l'Aract, voir ci-contre

## POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous les acteurs selon sujet ; privé/public ; tous secteurs d'activité ; en intra ou en interentreprises  
Demande concertée si intra entreprise
- Partenaires sociaux
- Acteurs socioéconomiques du territoire
- Organismes de formation et universités

## QUELLE DURÉE ?

Maximum ½ journée

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue et l'implication des différentes catégories d'acteurs : direction, encadrement, représentants du personnel, salariés - équidistance/neutralité

## QUELS BÉNÉFICES ?

Premier éclairage sur un sujet, des connaissances communes

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au coeur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

..... [bourgognefranchecomte.aract.fr](http://bourgognefranchecomte.aract.fr)

# former

## POUR QUOI FAIRE ?

- Acquérir des connaissances sur un sujet
- Se doter d'une démarche, d'outils et de méthodes pour mettre en place un projet dans son entreprise
- Echanger sur sa situation

## COMMENT ?

- Ingénierie et programme construits sur mesure, en fonction des besoins
  - Possibilité de formation-action, avec alternance d'apports et de mise en œuvre en intersession
  - Mise à disposition de supports et d'outils
  - Modalités pédagogiques diversifiées : apports, mises en situations, cas pratiques, utilisation de supports vidéo, jeux pédagogiques
- L'Aract est certifiée DataDock, n° 27210375221*

## POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous les acteurs selon sujet ; privé/public ; tous secteurs d'activité ; en intra ou en interentreprises  
Demande concertée si intra entreprise
- Partenaires sociaux
- Acteurs socioéconomiques du territoire
- Organismes de formation et universités

## QUELLE DURÉE ?

De 1 à 6 jours

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise

## QUELS BÉNÉFICES ?

- Développement de connaissances et de compétences
- Partage d'un vocabulaire commun et de représentations sur un sujet
- Des repères et une préparation en vue de la mise en œuvre d'une démarche et d'un plan d'action : conduite de projet, conditions de réussite, points de vigilance, outils de pilotage et de suivi

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au cœur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

[bourgognefranche-comte.aract.fr](http://bourgognefranche-comte.aract.fr)

# ani mer

## POUR QUOI FAIRE ?

Au travers de réunions d'entreprises (clubs, clusters), travailler sur un thème commun :

- En bénéficiant d'apports de connaissances, outils et méthodes
- En favorisant l'échange de pratiques et le partage d'expériences
- En visant la mise en pratique dans son entreprise

## COMMENT ?

- Constitution d'un groupe d'une dizaine d'entreprises sur une thématique commune : sujet(s) et/ou filière(s) et/ou territoire(s)
  - Animation de 3 à 6 séances collectives, au sein des entreprises ou à l'extérieur
  - Diffusion des enseignements au plus grand nombre
  - Modalités d'animation variables : Visites d'entreprises, témoignages, travaux en sous-groupes, appui individuel intersession
- Construction de l'action par l'Aract ou réalisée en partenariat avec un porteur de projet*

## POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité
- Autres : nous contacter

## QUELLE DURÉE ?

Animation de 3 à 6 réunions d'une demi-journée à une journée, réparties sur 6 à 12 mois

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise

## QUELS BÉNÉFICES ?

- Enrichissement lié au partage d'expérience
- Prise de recul
- Réponses à ses préoccupations
- Élaboration possible d'un plan d'action
- Développement de son réseau, sortie de l'isolement

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au coeur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

..... [bourgognefranche.comte.aract.fr](http://bourgognefranche.comte.aract.fr)



# évaluer

## POUR QUOI FAIRE ?

Evaluer les résultats et impacts :

- d'un **dispositif public**
- d'une **démarche interne d'entreprise**

## COMMENT ?

- Définition de la procédure et des outils : élaboration d'un référentiel d'évaluation précisant objectifs et finalités, périmètre, étapes, critères
    - efficacité, efficience, pertinence, cohérence, utilité – et indicateurs
  - Recueil et analyse de données, avec des modalités adaptées selon les objectifs de l'évaluation : questionnaires, entretiens
  - Restitution aux commanditaires de l'évaluation
- L'évaluation peut s'inscrire dans le cadre du pilotage plus global d'un projet*

## POUR QUI ?

- Etat, collectivités territoriales, autres structures publiques
- Partenaires sociaux : syndicats patronaux et salariaux
- Acteurs socioéconomiques du territoire : Chambres consulaires, OPCO, fédérations et branches professionnelles, opérateurs de l'emploi, de la formation professionnelle et du développement économique, acteurs de la santé au travail
- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté

## QUELLE DURÉE ?

Durée variable selon la nature et le périmètre de l'évaluation confiée à l'Aract

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue et l'implication des différentes catégories d'acteurs

## QUELS BÉNÉFICES ?

- Une évaluation des résultats d'une démarche, de ses impacts selon des critères explicites et objectifs
- Une aide à la décision pour la suite : maintien, ajustement ou arrêt du dispositif ou de la démarche, identification de nouveaux besoins
- Un enrichissement des réflexions
- Une meilleure visibilité sur les impacts et l'utilité d'une action

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au coeur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

[bourgognefranchecomte.aract.fr](http://bourgognefranchecomte.aract.fr)

# piloter un projet

## POUR QUOI FAIRE ?

Accompagner des acteurs socio-économiques dans la construction et la conduite de projets sur les conditions de travail.

## COMMENT ?

À la demande d'un financeur ou d'un porteur de projet, l'Aract peut intervenir à différentes phases d'un projet :

- Ingénierie : analyse des besoins, co-construction de la démarche avec les partenaires, mobilisation
- Mise en œuvre : pilotage, coordination des acteurs, interventions en entreprise, animation de clubs ou clusters
- Évaluation des résultats et impacts
- Communication et diffusion d'enseignements

*La prestation de l'Aract peut se situer à différents niveaux : appui à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre ou appui à maîtrise d'œuvre.*

*Elle est définie au préalable avec le porteur de projets*

## POUR QUI ?

- Etat, collectivités territoriales, autres structures publiques
- Partenaires sociaux : syndicats patronaux et salariaux
- Acteurs socioéconomiques du territoire : Chambres consulaires, OPCO, fédérations et branches professionnelles, opérateurs de l'emploi, de la formation professionnelle et du développement économique, acteurs de la santé au travail

## QUELLE DURÉE ?

Durée variable selon la nature et le périmètre de la prestation confiée à l'Aract

## QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise

## QUELS BÉNÉFICES ?

Pour les **partenaires** :

- Des projets sur-mesure, structurés, conduits et pilotés
- Un gain de visibilité sur les actions

Pour les **entreprises** :

- Des connaissances, outils et méthodes, adaptés aux besoins
- La participation à des réseaux d'échanges

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**  
Sécurisation des parcours  
Transfert des savoir-faire d'expérience  
Reconnaissance  
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**  
Phases de transition  
Paliers de croissance-décroissance  
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**  
Appui aux relations sociales  
Dialogue professionnel  
Risques psychosociaux  
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**  
Mixité  
Égalité professionnelle  
Maintien en emploi  
Prévention de l'usure professionnelle

## LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au coeur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

[bourgognefranchecomte.aract.fr](http://bourgognefranchecomte.aract.fr)